L'AGENDA DU MOIS

Samedi 2 février :

Concours de belote. organisé par l'Amicale Bouliste, salle des fêtes à 14h



Lundi 4 février :

Assemblée générale de l'Amicale Laïque, salle annexe à 18h30

Vendredi 8 février :

Réunion de présentation du portail collaboratif aux entreprises Villedousaises (professionnels de santé, artisans, commerçants...), salle annexe à 18h

Mercredi 13 février :

Réunion publique du Grand Débat National, salle des fêtes à 20h

Prendre rendez-uous quec

Le maire : Francois VENDITTOZZI

Les adjoints : **Corinne SINGER** : Affaires générales et ressources humaines

Marie-Christine QUEVA: Affaires sociales Daniel BOURSIER: Urbanisme et travaux **David WANTZ**: Budget et finances

Jean-Philippe TOLEDANO: Vie associative et environnement

La conseillère déléguée : Isabelle BOURLAND : Affaires scolaires et périscolaires Les conseillers référents :

Stéphanie COLOMBIER : Affaires sociales représentant la commune au CIAS Jean-Paul BONNIN : Ruralité

Éric MONTAGNE : Affaires économiques

Le secrétariat : Accueil en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et les mardi, jeudi, et vendredi de 13h30 à 16h30

Tél.: 05 46 68 50 88

Emails: servicegeneral@villedoux.fr - urbanisme@villedoux.fr asvp@villedoux.fr - accueil@villedoux.fr

RETROUVEZ LE VILLEDOUX INFOS ET D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE sur le site internet : www.villedoux.fr

Numéros utiles

SOS médecins : .36 24 (0,15€/min) Pharmacie de garde : ..32 37 (0,35€/min)

Nous vous rappelons qu'en cas d'urgences, de jour comme de nuit, il vous est recommandé de contacter directement la gendarmerie, en composant le 17.

Directeur de publication : M. François Vendittozzi Création et mise en page : Altitude & Co - Crédit photos : Getty images - DR - Impression: Raynaud Imprimeurs



Ça se passe en Aunis Atlantique

Exposition itinérante PLUiH Aunis Atlantique en 2030

La Communauté de Communes Aunis Atlantique élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat (PLUiH).

Il constitue une stratégie globale visant à imaginer, orienter et façonner le territoire à une échelle cohérente pour la décennie à venir.

La 2ème étape de l'élaboration du PLUiH vient de se terminer : le Proiet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



Ce projet politique « Aunis Atlantique en 2030 » aborde des sujets majeurs tels que l'accueil des populations, l'habitat, le cadre de vie, les mobilités et la transition

Afin de découvrir les 3 grands axes du PADD et le déroulé de l'élaboration du PLUiH, nous vous invitons à visiter l'exposition accessible à **Villedoux du 15 au 26 avril en salle annexe** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Retrouvez toutes les informations sur le PLUiH sur www.aunisatlantique.fr

Etat civil

Naissance

Valentine MAXFNCF

née le 12 janvier

Félicitations aux heureux parents!

Guy RENAUD Maurice PATEAU Roger MERCIER

le 21 décembre le 4 janvier le 4 janvier

Toutes nos condoléances à leurs familles.

Hommage

Monsieur Maurice PATEAU s'est éteint à l'aube de la nouvelle année.

Cet homme discret, a été responsable durant de nombreuses années, de l'entreprise de chaudronnerie villedousaise, qui porte son nom. Il a également été Maire de notre commune de 1995 à 2001.

Nous saluons sa mémoire et exprimons toute notre sympathie à sa famille.

Le Conseil Municipal



Page 1

· Edito du maire

Page 2

· Infos générales

Page 3

- associations

Page 4

Agenda & État civil

Bloc notes

- Pensez à inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs pour les vacances d'hiver.
- · Réunion publique du Grand Débat National le 13 février à 20h à la salle des fêtes.
- · Rappel! Pensez à pré-inscrire vos enfants pour la rentrée de 2019.

Chers Concitoyens,

Alors que le gouvernement vient d'initier le Grand Débat National, notre commune souhaite contribuer à celui-ci par l'organisation d'une réunion publique durant laquelle les 4 grands thèmes seront abordés : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et de ses services.

Dans ce cadre, aucune question ne sera taboue, aucune question ne sera éludée ou interdite.

Pour autant, mettre en place un tel débat exige de définir une organisation de réunion et formuler des objectifs.

Même si le terme débat laisse entendre une finalité de victoire (Dé-Battre), il n'est point nécessaire de forcément être d'accord.

L'important est plus que chacun d'entre nous puisse participer à la discussion, faire entendre son opinion, sans véhémence ni violence.

C'est bien le respect de l'autre et de ses opinions qui devra être moteur de l'échange.

Il ne doit point y avoir de compétition d'idées, de victoire d'un camp sur l'autre. Il n'y aura ni perdant, ni gagnant mais au contraire une vraie démarche de discussion qui devrait faire émerger des idées nouvelles qui pourraient faire consensus dans l'intérêt de notre Nation.

Il y a là une opportunité extraordinaire qu'ensemble nous puissions faire remonter des idées « neuves », susceptibles

d'influencer, voir ré-imaginer l'organisation de notre société, repenser le vivre ensemble!

Le mouvement des « gilets jaunes » a été le porte-voix d'une colère et d'une souffrance de nos concitoyens qui doivent se faire entendre et être prises en compte, dans le respect de nos institutions. Il est indispensable que ceux qui sont appelés à nous gouverner soient en mesure d'écouter les plus fragiles et leurs revendications, mais cela ne peut avoir lieu que dans le respect du cadre démocratique de notre Constitution et de ses représentations. C'est une chance de contribuer au débat démocratique, saisissons-la!!

C'est pourquoi le Conseil Municipal et moi-même vous invitons à venir participer à cette soirée de discussions et d'échanges, soirée que nous aurons la mission d'animer et modérer pour que chacun puisse s'exprimer dans le respect et la concertation. Une synthèse collective sera dressée à l'issu de la réunion pour une transmission au

Nous aurons donc grand plaisir à vous accueillir le mercredi 13 février à la salle des fêtes à partir de 20h.

> François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDOUX.

INFOS GÉNÉRALES

Accueil de loisirs



L'accueil de loisirs sera ouvert pour les vacances d'hiver du 18 février au 1er mars. Les inscriptions sur le portail famille sont ouvertes jusqu'au vendredi 15 février 14h. Attention, les places sont limitées.

Le planning complet des activités ser<mark>a mis en ligne le</mark> vendredi 1er février. La journée de sortie sera le jeudi 21 février : les plus de 7 ans iront au LASER GAME et les moins de 7 ans iront à ROYAL KID.

Dépistages auditifs et visuels

L'association Tremä, gestionnaire d'établissements et service à destination des personnes âgées et enfants handicapés, met en place un programme de dépistage et d'accompagnement des personnes âgées à domicile, souffrant de déficit visuel et/ou auditif

L'agence Régionale de Santé assure le financement de cette action, qui est entièrement gratuite pour ses utilisateurs. Suite à une première rencontre, le professionnel de santé pourra vous :

- faire des préconisations d'équipements ou d'examens complémentaires,
- apporter une aide dans les démarches à entreprendre,
- informer de la prise en charge financière des équipements nécessaires.

Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous : 05.46.68.44.00.

Radis la toque

Voici les différentes animations qui seront proposées aux enfants au restaurant scolaire :

- 4 février : chandeleur
- 5 février : nouvel an chinois
- 5 mars: mardi gras
- 21 mars: apprenti à la ferme



Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

Le 3 décembre dernier une réunion publique concernant le PPRN du bassin Nord du département s'est déroulée à la salle des Fêtes de Charron.

De nouvelles cartes des aléas, des enjeux et du projet de zonage réglementaire de la commune de VILLEDOUX ont été présentées. Elles ont été actualisées pour prendre en compte les ouvrages de protection réalisés sur les territoires d'Esnandes et de Charron dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

La nouvelle carte de zonage est consultable à l'accueil de la mairie *(extrait ci-des-sous)*: la légende vous permettra de comprendre les enjeux des zones rouge et bleue. Le plan de prévention des risques et la cartographie annexée ne seront définitivement opposables que lorsqu'ils auront été approuvés par arrêté préfectoral.



Réunion publique du Grand Débat National

La mairie organise une réunion publique dans le cadre du Grand Débat National le mercredi 13 février à 20h à la salle des fêtes.

Vous pouvez déjà prendre connaissance des thèmes évoqués sur le site internet : www.gouvernement.fr/le-grand-debat-national

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue.

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent!

Planter des plantes locales, les associer entre elles, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs, favoriser la



ADDRESS PARAGRAMS SCOPHYTO STATES OF STATES OF

biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs sont quelques idées pour un jardin naturel et équilibré.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.iardiner-autrement.fr.

Rapportez vos pesticides!

Tous les contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent impérativement être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine, il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Les déchetteries de Marans, Longèves et Charron sont habilitées à recevoir cas déchets.

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Ils s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Ça s'est passé

Voeux du Maire

Vendredi 11 janvier, Monsieur le Maire a présenté ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à la population villedousaise.

Il a également profité de ce moment pour présenter l'évolution des principaux projets de la commune : la création d'un nouveau quartier près de la plaine de jeux et d'une zone commerciale dont les travaux devraient débuter en 2020.



Comme le veut la tradition, Monsieur le Maire a récompensé les lauréats de diplôme du brevet et du baccalauréat ayant obtenu la mention Bien ou Très Bien.

No

La magie de Noël a été très présente à l'école, comme le prouve les différentes manifestations qui y ont eu lieu :

- Marché de Noël: Le vendredi 14 décembre, les enfants ont présenté et mis en vente, à la population villedousaise, leurs travaux manuels, réalisés en classe, avec leur enseignant.
- **Spectacle de Noël :** Le mardi 18 décembre, il a été présenté aux élèves de l'école des Portes du Marais de Villedoux, le spectacle « une vache sur un mur », adapté aux différentes tranches d'âges.
- Visite du Père Noël: Le vendredi 21 décembre, le Père Noël est descendu du Pôle Nord en avance et a rendu visite à tous les élèves. Il en a profité pour leur offrir un petit chocolat bien mérité.



NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Concours de belote

Un grand concours de belote est organisé par l'Amicale Bouliste Saint Eloi -Villedoux :

LE SAMEDI 2 FÉVRIER À PARTIR DE 14H À LA SALLE DES FÊTES DE VILLEDOUX.

IL SERA DOTÉ DE NOMBREUX LOTS :

1er lot : 2 demi-longes de porc 2è lot : 2 pintades fermières

3è lot : 2 poulets fermiers

4è lot : 2 pots au feu avec légumes

5è lot : 2 rôtis de porc **Prix féminin et bourriche**

Buvette -Crêpes

Réservations: 06 40 43 39 80







 $2 \longrightarrow 3$